

**ATTESTATION D'IMMATRICULATION
DU TRAVAILLEUR SALARIE**

Réf. : EN-GIC-190

Version : 04

Page: 1/1

Agence de Prévoyance sociale

de **TREICHVILLE**

Tél. : 27 22 50 27 80

N° : : 334/01/168/APST/2025



Abidjan, 19 Septembre 2025

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Côte d'Ivoire atteste que l'employeur :

Dénommé : **DIARRA TECHNOLOGY**.....

A L'adresse :..... **08 BP 682 ABIDJAN 08**.....

Téléphone :...../e-mail :

Localisation :**TREICHVILLE BELLEVILLE**.....

Qui emploie : =.....01.....= travailleurs permanents et =...00....= travailleurs horaires ou journaliers, est immatriculée sous le numéro.....362 181..... à notre organisme depuis le15..../....07..../2019.....

Et présente à la date du09..../....09..../....2025....., **une situation cotisante régulière**, sans préjudice de l'exercice ultérieure du droit de contrôle dont dispose la **CNPS**.

Cette Attestation ne saurait être libératoire et faire obstacle à toute poursuite ou action en vue d'une réclamation de toutes créances avérées.

En foi de quoi, il lui est délivré la présente Attestation pour servir et valoir ce que de droit.

DATE LIMITÉE DE VALIDITÉ

HUIT DECEMBRE DEUX

MILLE VINGT-CINQ

(...08..../...12..../...2025....)

LE DIRECTEUR D'AGENCE



KOUAME YEOUBA FRANCK